

Rapport Annuel



snci



2025

SNCI

Société Nationale de Crédit
et d'Investissement Luxembourg

2, bvd. Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
T : 46 19 71-1
M : info@snci.lu
www.snci.lu

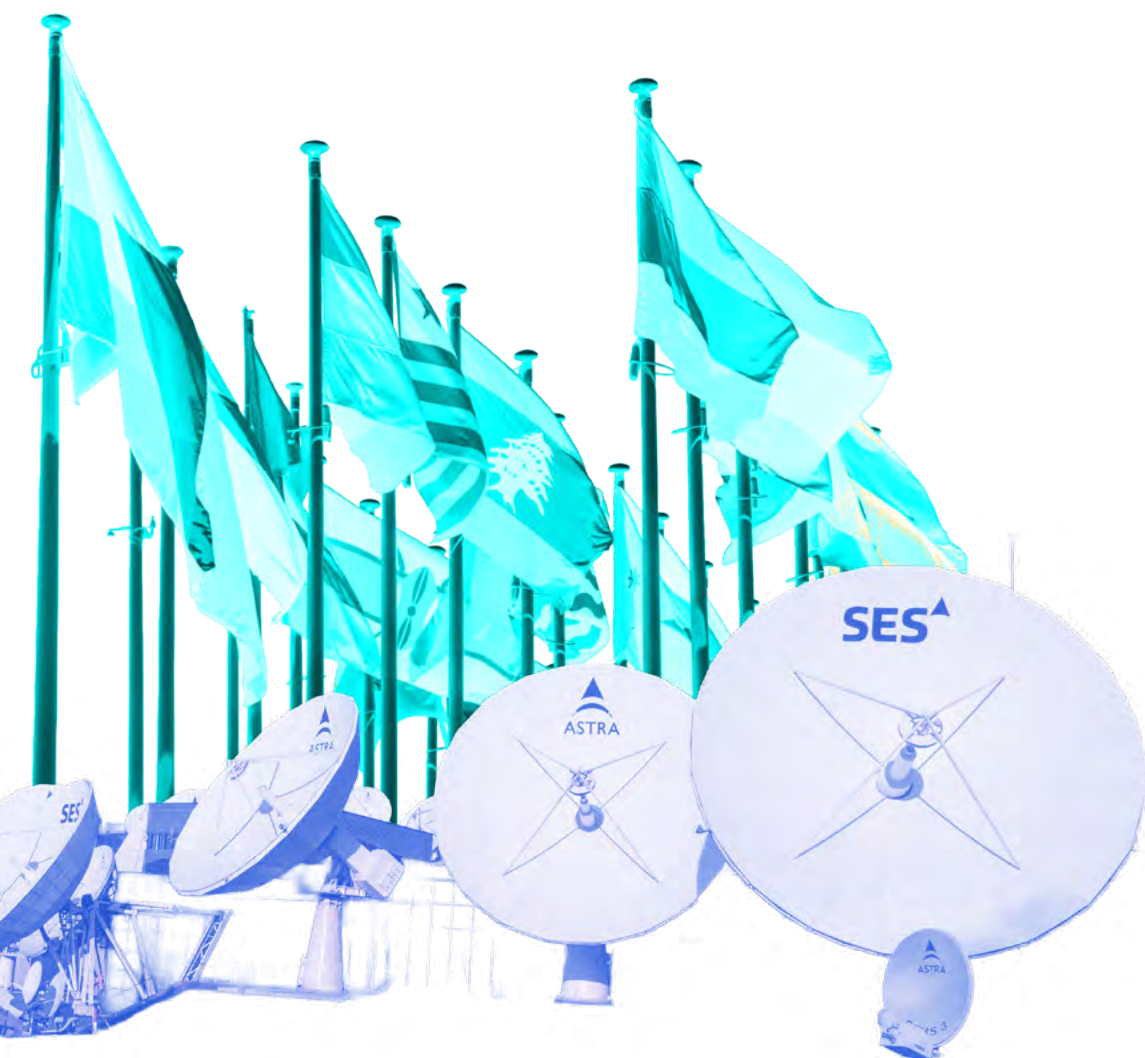
Impression : Imprimerie Centrale

Conception : **101**

Photos des programmes de
financement : Blitz.lu

© SNCI 2026





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Sommaire

La SNCI	10	Relations	58
Gouvernance et organisation de la SNCI	10	Accord de coopération « NEFI »	58
Mission de la SNCI	14	Association Européenne des Investisseurs de Long Terme (ELTI : European Long-Term Investors)	59
SNCI en 2025	18	Organisation de la SNCI	60
Crédits	22	Les collaborateurs de la SNCI	60
Programmes de financement	22	Commissions crédits	61
Les opérations de la SNCI décidées en 2025	23	Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 & Rapport du réviseur d'entreprises agréé	62
Nature des interventions 2025	25		
Impact 2025 des interventions SNCI	28		
Les principales participations de la SNCI	30		
Luxembourg Future Fund 1 et 2	34		
Orbital Ventures S.C.A. SICAV-RAIF	38		
SES S.A.	40		
Cargolux Airlines International S.A	42		
Encevo S.A.	44		
SISTO Armaturen S.A.	46		
Luxcontrol S.A.	47		
Luxtrust S.A.	48		
Les participations de la SNCI	50		



LA SNCI



LA SNCI

Les organes de la SNCI

Conformément à la loi organique de la SNCI, la Conseil d'administration opère sous le contrôle et la responsabilité politique de :

M. Lex DELLES

Ministre de l'Économie,
des PME, de l'Énergie et du
Tourisme

M. Gilles ROTH

Ministre des Finances

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Vincent THURMES

*Premier Conseiller
de Gouvernement au
Ministère des Finances*

VICE-PRÉSIDENT

Carole BRÜCKLER

*Directeur général de la
Direction générale Industrie,
nouvelles technologies et
recherche au Ministère de
l'Economie*



Membres

Angèle DA CRUZ

Directrice des Affaires européennes et des Relations économiques internationales

Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Stéphanie DAMGÉ

Directeur Entrepreneurship, House of Entrepreneurship, Chambre de Commerce

Patrick DURY

Président National du Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschaftsbond (LCGB)

André ROELTGEN

Ancien Président du Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg (OGB-L)

Gilles SCHOLTUS

Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Economie

Représentant du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Carlo THELEN

Directeur Général de la Chambre de Commerce

Max URBANY

Chief Economist de la Chambre des Métiers

Tom WIRION

Directeur Général de la Chambre des Métiers

Paul ZIMMER

Premier Conseiller de Gouvernement honoraire Ministère d'Etat

Conseiller économique et financier auprès de CGFP-Services

Comité d'audit

Paul ZIMMER

Président

Carole BRÜCKLER

Membre

Vincent THURMES

Membre

Carlo THELEN

Membre

Comité de nomination

Vincent THURMES

Président

André ROELTGEN

Membre

Patrick DURY

Membre

Carole BRÜCKLER

Membre

Tom WIRION

Membre

Carlo THELEN

Membre

Comité exécutif

Le Comité exécutif est composé du Président, du Vice-Président et des membres de la Direction Autorisée de la SNCI.



Direction Autorisée

Eva KREMER

*Directeur
Président du Comité de
Direction*

Geneviève SCHLINK

*Directeur Participations et
Stratégie
Membre du Comité de
Direction*

Eric OSCH

*Directeur Administratif et
Financier
Membre du Comité de
Direction*

Guy WOLLWERT

*Directeur Crédits et Risques
Membre du Comité de
Direction*

Réviseur d'entreprises agréé nommé par la Chambre des Députés

Yves THORN

Réviseur d'entreprises agréé

Présidents honoraires

Raymond KIRSCH

*(du 16 septembre 1977
jusqu'au 31 décembre 1989)*

Romain BAUSCH

*(du 1^{er} octobre 1992
jusqu'au 9 juin 1995)*

Gaston REINESCH

*(du 1^{er} octobre 2002
jusqu'au 31 décembre 2012)*

Armand SIMON

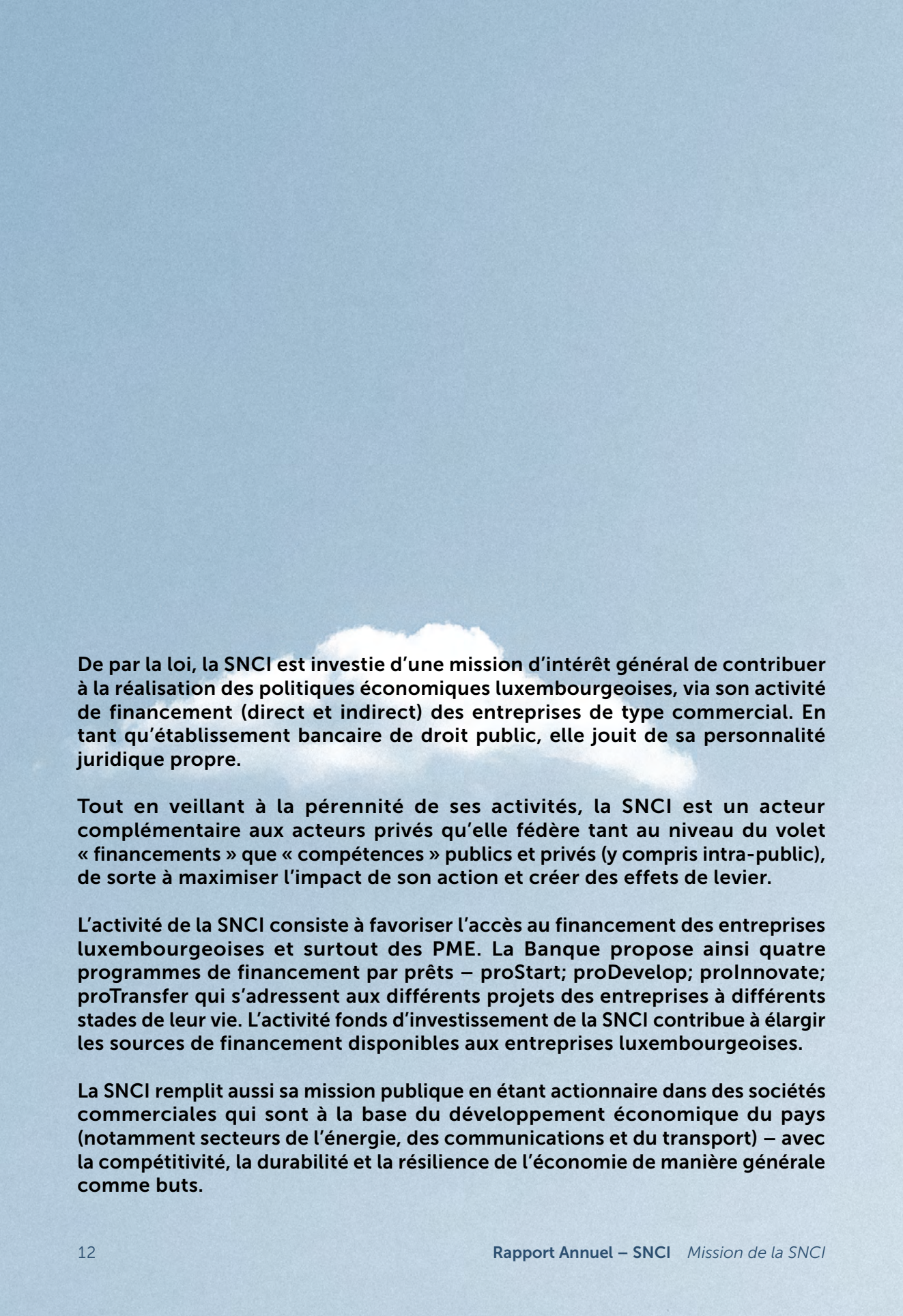
*(du 1^{er} janvier 1990
jusqu'au 30 septembre 1992)*

Georges SCHMIT

*(du 10 juin 1995
jusqu'au 30 septembre 2002)*

Patrick NICKELS

*(du 1^{er} janvier 2013
jusqu'au 30 septembre 2022)*



De par la loi, la SNCI est investie d'une mission d'intérêt général de contribuer à la réalisation des politiques économiques luxembourgeoises, via son activité de financement (direct et indirect) des entreprises de type commercial. En tant qu'établissement bancaire de droit public, elle jouit de sa personnalité juridique propre.

Tout en veillant à la pérennité de ses activités, la SNCI est un acteur complémentaire aux acteurs privés qu'elle fédère tant au niveau du volet « financements » que « compétences » publics et privés (y compris intra-public), de sorte à maximiser l'impact de son action et créer des effets de levier.

L'activité de la SNCI consiste à favoriser l'accès au financement des entreprises luxembourgeoises et surtout des PME. La Banque propose ainsi quatre programmes de financement par prêts – proStart; proDevelop; proInnovate; proTransfer qui s'adressent aux différents projets des entreprises à différents stades de leur vie. L'activité fonds d'investissement de la SNCI contribue à élargir les sources de financement disponibles aux entreprises luxembourgeoises.

La SNCI remplit aussi sa mission publique en étant actionnaire dans des sociétés commerciales qui sont à la base du développement économique du pays (notamment secteurs de l'énergie, des communications et du transport) – avec la compétitivité, la durabilité et la résilience de l'économie de manière générale comme buts.

**MISSION
DE LA**



SNCI

LA SNCI EN 2025

Dans le cadre de sa mission, la SNCI a octroyé, en 2025, des financements, tous instruments de prêts confondus, pour un montant total de 38,5 millions d'euros. Aussi le nombre de projets cofinancés est en augmentation sensible :

109 contre 88 en 2024, soit 24% de projets cofinancés de plus.

Le focus PME de la SNCI est confirmé par un taux de près de 95% de ses financements qui ont été octroyés à des petites ou moyennes entreprises et même 48% des projets cofinancés l'ont été en faveur de micro entreprises (moins de 10 salariés).

Au niveau de son activité de prise de participations indirectes, la SNCI a continué en 2025 la mise en œuvre de l'initiative Luxembourg Future Fund successeur (LFF 2) de 200 millions d'euros au

total et pour laquelle l'engagement financier de la SNCI s'élève à 160 millions d'euros. La stratégie d'investissement LFF 2 est plus large que celle du LFF 1. Elle englobe également les entreprises industrielles et de service plus matures qui cherchent à se développer par l'innovation (au sens large, y compris les entreprises plus traditionnelles) et les fonds de type dette et/ou capital accompagnant le développement des PME.

La SNCI a également décidé en 2025 de continuer à supporter l'initiative Digital Tech Fund en s'engageant sous certaines conditions à une participation de 12,23% et un maximum de 4.892.000 euros dans DIGITAL TECH FUND S.C.A. SICAR Sub-Fund 3 – Vintage 4. Le processus de réflexion stratégique lancé en 2024 par la nouvelle Direction a abouti à une approbation de la stratégie de la SNCI par le Conseil d'administration de la Banque en juin 2025 et une présentation aux ministres compétents pour la SNCI ainsi qu'au Premier ministre. La stratégie



quinquennale de la Banque s'appuie sur un plan d'affaires qui montre l'utilisation graduelle de ses moyens propres qui va de pair avec l'extension de ses activités.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration de la SNCI a décidé d'allouer une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros au financement de start-ups et de l'innovation sur 5 ans. Cet élément clé de la stratégie de la SNCI vise à établir des hubs sectoriels spécifiques au Luxembourg et ce de façon durable.

Une mise en œuvre concrète de la stratégie a ensuite été le lancement du prêt compétitivité pérennité – PCP – sous l'auspice des ministres compétents de la SNCI en octobre en présence également de toutes les banques partenaires.

Le PCP s'adresse en priorité aux PME pour tout type de projet contribuant à leur compétitivité/pérennité. Les entreprises de plus grande taille

peuvent également en bénéficier dans le cadre de projets liés à la transition numérique et écologique. Il est mis en œuvre en étroite collaboration avec les banques intermédiaires partenaires de la SNCI, à savoir : la Spuerkees (BCEE), la BIL (Banque Internationale à Luxembourg), la BGL BNP Paribas, la Banque Raiffeisen et la Banque de Luxembourg. Le PCP offre un financement stable et abordable, exempt de taux d'intérêts (dans le cadre du régime européen « de minimis ») et complémentaire aux financements des banques intermédiaires.

Au vu de sa volonté d'étendre son rayon d'action, la SNCI a continué à augmenter ses effectifs en recrutant 6 personnes en 2025 (16 au total depuis janvier 2024). La Banque a déménagé dans son nouveau siège au boulevard Emmanuel Servais au printemps 2025.

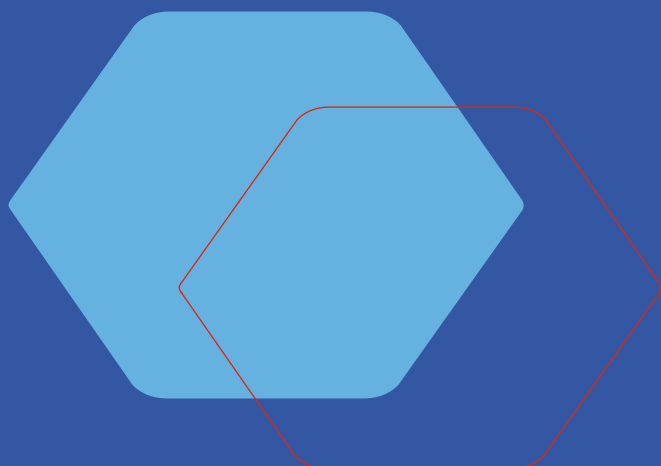
Le bénéfice de l'exercice s'élève à 115,1 millions d'euros contre 52,8 millions d'euros en 2024.

Il convient de noter que ce résultat est très fortement influencé positivement par des reprises de corrections de valeurs sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières et sur participations de 43,1 millions d'euros (contre une augmentation des dotations aux corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières et sur participations 41,0 millions d'euros en 2024) et dans une moindre mesure par des reprises de corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements à hauteur de 12,2 millions d'euros (8,0 millions d'euros en 2024). Le bénéfice est composé de revenus d'intérêts de 28,0 millions d'euros (40,5 millions d'euros en 2024), de revenus de dividendes de 47,6 millions d'euros (52,5 millions d'euros en 2024) et d'une plus-value sur cession de participation réalisée de 3,4 millions d'euros (7,4 millions d'euros en 2024). Cette performance positive est impactée négativement par des corrections de valeur sur

créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements de 3,7 millions d'euros (8,4 millions d'euros en 2024) et d'une perte de change (au niveau du dollar, essentiellement de par la participation dans Cargolux Airlines International S.A. libellée en dollars US) de 5,9 millions d'euros (gain de change de 3,2 millions d'euros pour 2024).

Le bénéfice de l'exercice est intégralement affecté aux réserves, conformément à la loi organique de la SNCI. Il n'y a pas eu d'événements significatifs intervenus depuis la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025 qui n'auraient pas été pris en compte au niveau de ces comptes annuels.

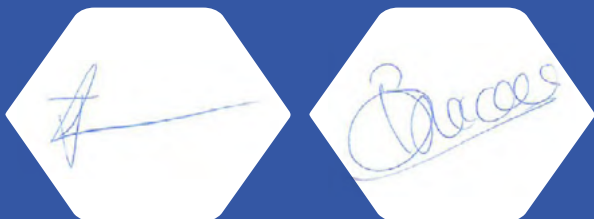
Les entreprises luxembourgeoises, en particulier les PME, font face en 2026 à une série de défis structurels et conjoncturels qui influencent leur capacité à se développer et à innover. Dans un contexte économique marqué par une inflation modérée mais persistante, des taux d'intérêt plus élevés qu'entre 2009-2021 et une concurrence internationale accrue, l'accès au financement reste l'un des enjeux majeurs. Les PME, souvent moins bien dotées en ressources internes et en garanties, se heurtent à des conditions de crédit



plus strictes de la part des banques. Parallèlement, la transition numérique et écologique impose des investissements lourds que toutes les petites structures n'ont pas la capacité de financer sans soutien public ou partenariats. Enfin, l'incertitude géopolitique et les évolutions réglementaires européennes ajoutent une pression supplémentaire sur la planification financière et l'attraction de capitaux.

Les transformations en cours renforcent la pertinence du rôle central et de la mission publique de la Banque. La SNCI continuera à accompagner les entreprises luxembourgeoises, avec une attention toute particulière aux PME, qui affrontent ces défis en matière de compétitivité, digitalisation, double transition, ensemble avec ses partenaires publics et privés de l'écosystème, sur leur chemin vers une croissance économique soutenable.

Luxembourg, le 25 février 2026
Le Conseil d'Administration



CRÉDITS

L'année 2025 a été marquée par une dynamique de proximité avec le tissu économique local, totalisant environ 950 prises de contact avec des entreprises.

Par ailleurs, une trentaine d'ateliers d'information ainsi que la participation à de nombreux work-shops afin de présenter les services de la SNCI, ont permis de promouvoir nos

activités auprès de nos partenaires institutionnels – notamment les banques et les chambres professionnelles – et de leurs membres.

Programmes de financement

Sur l'ensemble de ces sollicitations et tous dispositifs confondus, la SNCI a accompagné 109 projets en 2025 par des crédits. Fidèle à sa mission de soutien à l'économie réelle, la SNCI octroie des crédits aux

entreprises luxembourgeoises à chaque étape de leur développement. Ces interventions s'effectuent soit en direct, soit de manière indirecte via le réseau des banques commerciales de la Place.

Pour répondre efficacement aux besoins du marché, l'offre de la SNCI s'articule autour de quatre programmes :



proStart



proDevelop



proInnovate



proTransfer

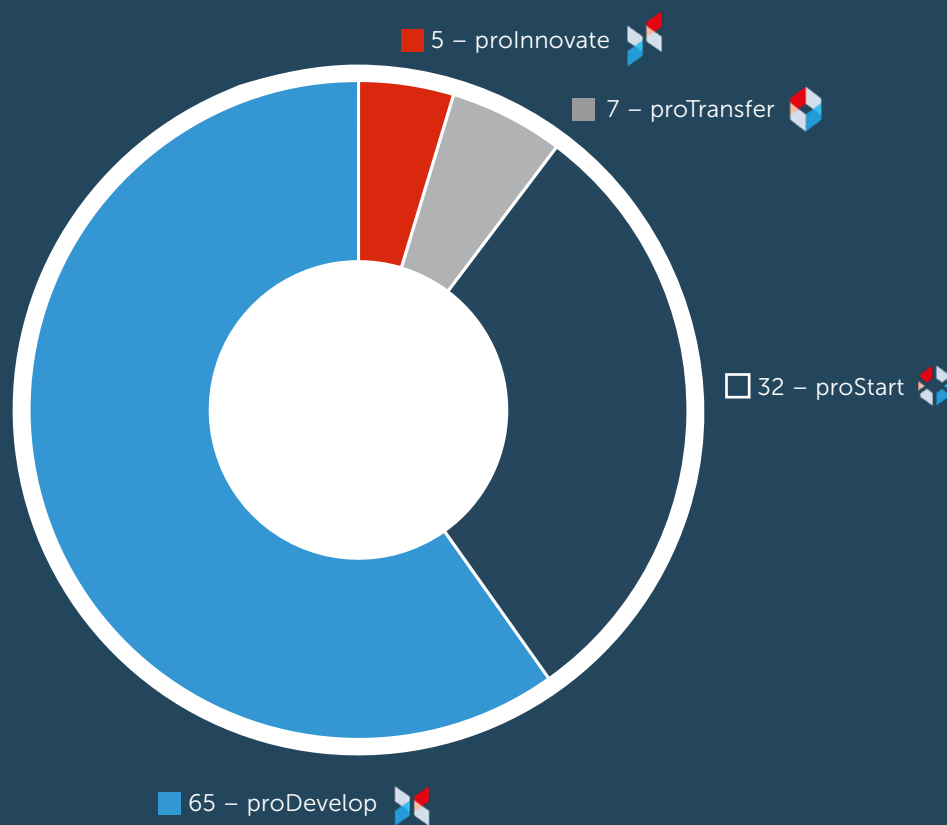
L'exercice 2025, sur tous les financements par crédits, a vu l'intégration de plus de 70% de nouveaux clients, tandis que le solde concerne des clients historiques de la SNCI, confirmant ainsi le rôle de soutien à une croissance économique à long terme.

Au jour d'aujourd'hui, la SNCI gère un portefeuille de plus de 431 prêts à l'investissement, alloués à quelques 338 entreprises différentes.

Les opérations de la SNCI décidées en 2025

Programmes 2025 (en projets)

» Graphique 1 :



Servalux S. A.
www.servalux.lu



SPILLY Sàrl
www.spilly.lu



ProSTART

La SNCI dans le soutien à l'entrepreneuriat : en 2025, 32 projets ont pu voir le jour grâce au programme proStart. Ce dispositif a permis à de

nombreux porteurs de projets de concrétiser leurs ambitions entrepreneuriales. Une part prépondérante de ces dossiers, soit 90% des projets

accompagnés, concerne les secteurs du commerce et de l'Horeca, confirmant l'impact direct de la SNCI sur l'économie de proximité.



ProDEVELOP

Le secteur de l'artisanat a connu une dynamique de croissance remarquable au sein des PME existantes. En effet, près de 70% des projets soutenus via

le programme proDevelop ont été portés par des entreprises artisanales. Tous secteurs et tailles d'entreprises confondus, ce dispositif a permis d'allouer

un volume total de 30 millions d'euros de financements en 2025 à 65 entreprises différentes.



ProINNOVATE et



ProTRANSFER

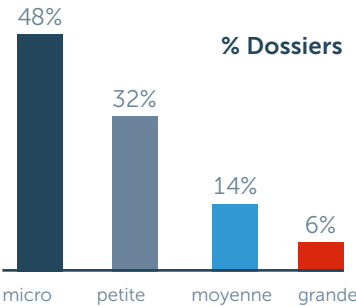
Les interventions restantes s'inscrivent dans le cadre des programmes proINNOVATE et proTRANSFER, où la SNCI exerce une mission pivot en faveur de l'innovation et de la transmission d'entreprises.

Ces financements illustrent notre engagement à faciliter les successions et à garantir ainsi la pérennité du tissu économique national de nos PME.

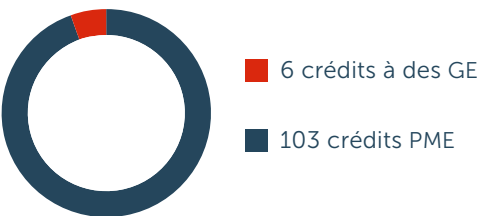
12 entreprises ont bénéficié du soutien de la SNCI via ces deux programmes, pour un montant total de 1.857 KEUR, un résultat comparable par rapport à 8 entreprises soutenues en 2024.

Les PME, pilier indispensable du tissu économique

» Graphique 2 :



» Graphique 3 :



L'une des missions fondamentales de la SNCI consiste à intervenir en complémentarité du secteur bancaire, afin de pallier d'éventuelles défaillances de marché et de soutenir ainsi

l'essor de l'économie nationale. Cette orientation stratégique se reflète dans la répartition de nos engagements : en 2025, la quasi-totalité des crédits octroyés – **soit 94% des**

dossiers – a bénéficié aux PME luxembourgeoises, qui demeurent historiquement le cœur de cible de l'institution.

Nature des interventions 2025

Dans une optique de simplifier l'accès à un financement SNCI, la grande majorité de nos financements en 2025 ont été de nature indirecte (**95%, soit 103 dossiers**).

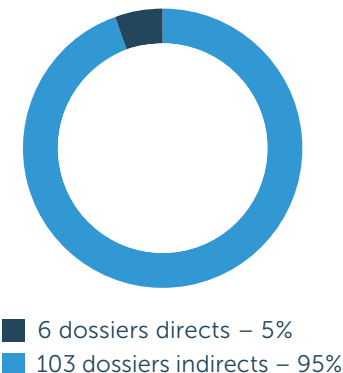
Ces demandes sont ainsi introduites par l'entremise du réseau de nos banques partenaires établies au Grand-Duché.

Les interventions indirectes peuvent revêtir différentes modalités, intégrant dans le cas du crédit d'équipement et du prêt compétitivité/pérennité une

composante d'aide octroyée par la SNCI et supportée sur son bilan.

Ce mécanisme permet à la SNCI de proposer des conditions de taux fixes préférentiels, renforçant ainsi l'attractivité de ses solutions de financement.

» Graphique 4 :



Nature des interventions indirectes

Crédit d'équipement

» Graphique 5 :
Nombre de crédits (57)



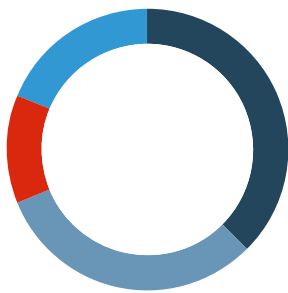
- 30 micro entreprises
- 18 petites entreprises
- 9 moyennes entreprises

Dispositif historique de la SNCI depuis sa création dans les années 1970, le crédit d'équipement s'adresse aux PME réalisant des projets d'investissement productifs. L'exercice 2025 témoigne d'une dynamique exceptionnelle avec l'octroi de 57 crédits, contre 31 en 2024, **soit une progression de 83,8%.**



Prêt indirect développement

» Graphique 6 :
Nombre de crédits (44)



- 18 micro entreprises
- 15 petites entreprises
- 6 moyennes entreprises
- 5 grandes entreprises

Lancé en 2014, le Prêt Indirect Développement a fait l'objet d'une refonte stratégique en 2022, menée en étroite concertation avec les banques de la Place. Cette modernisation visait à élargir le périmètre d'intervention de la SNCI pour soutenir plus efficacement les entreprises luxembourgeoises de toutes dimensions.

Véritable outil de financement transverse, ce prêt permet d'accompagner les opérateurs économiques à chaque étape

clé de leur cycle de vie : de la création au développement, en passant par l'innovation et la transmission.

En 2025, 44 projets ont été cofinancés via ce dispositif (contre 47 en 2024). Bien que l'on observe un léger fléchissement du nombre de dossiers, l'impact de ces interventions sur l'économie réelle demeure majeur, avec la création nette de 220 emplois au cours de l'exercice.



Nouveau prêt compétitivité/pérennité (PCP)



La SNCI a lancé fin 2025, en tant que premier résultat concret de sa nouvelle stratégie approuvée par son Conseil d'administration en été 2025, le Prêt Compétitivité et Pérennité (PCP). Le PCP offre un financement stable et abordable, à taux zéro (sur la base du règlement européen « de minimis ») ensemble avec ses partenaires bancaires commerciaux.

Le cofinancement de la SNCI peut couvrir jusqu'à 80% du besoin de financement et 200.000 euros par projet sous condition que la banque commerciale finance au minimum 20% du projet. Cette dernière accompagne le client dans le processus de demande.

Conçu pour agir comme un véritable catalyseur d'investissement, le PCP s'adresse prioritairement aux PME pour tout type de projet contribuant à leur compétitivité/pérennité. Il est également accessible aux grandes entreprises pour leurs projets de transition numérique ou écologique.

UNE SYNERGIE FINANCIÈRE INÉDITE :

Simplification administrative : un point d'entrée unique auprès de la banque partenaire.

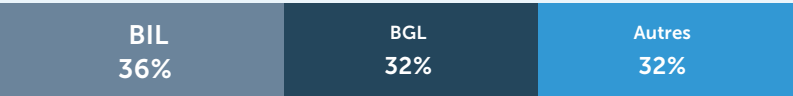
Double avantage : accès simultané à un **cofinancement** SNCI d'une durée maximale de dix ans avec une période de grâce de maximum 4 ans (même si le financement de la banque commerciale est de durée plus courte), **et** à une **subvention** via la gratuité du prêt SNCI !

Le PCP a connu un démarrage immédiat avec plus de 3 millions d'euros de financement octroyés par la SNCI permettant de générer minimum 7 millions d'euros d'investissements globaux au 30/04/2026.

Plus de 2/3 des financements ont été octroyés à travers la BIL et la BGL BNP PARIBAS, le dernier tiers l'ayant été à travers la Spuerkeess, la Banque de Luxembourg et la Banque Raiffeisen.

8% des PCP ont permis de déclencher des projets de digi et/transition auprès de grandes entreprises. 92% des PCP ont été accordés à des PME, dont 61% à des micro entreprises (moins de 10 salariés).

» Graphique 7 :
Partenaires bancaires



» Graphique 8 :
Nombre de crédits (25)



PAW DIAGNOSTICS SÀRL
www.paw-diagnostics.com



Impact 2025 des interventions SNCI

IMPACT FINANCEMENTS PAR CRÉDITS 2025

	2023	2024	2025
Nombre de dossiers	83	86	109
Total Montants alloués	74.119.558	32.025.900	38.456.899
Total investissements éligibles	219.109.650	90.456.921	124.936.341

Toutes interventions confondues, la SNCI a alloué un volume de 38,5 millions d’euros en 2025, contre 32,0 millions d’euros en 2024. A démarquer que, l’exercice 2023 avait été marqué par un projet d’envergure exceptionnelle s’élevant à 29,2 millions d’euros.

Bien que les montants investis soient sujets à des fluctuations annuelles selon la nature des dossiers, la croissance constante du nombre d’entreprises ayant recours aux cofinancements de la SNCI témoigne cependant d’une dynamique de fond, avec une progression de 31,33% depuis 2023.

Ce recours croissant démontre la confiance accordée à la SNCI et confirme son rôle de levier pour le développement économique national. Par son soutien, l’institution insuffle un dynamisme accru aux projets des entreprises, favorisant ainsi l’innovation et la création d’emplois. Cet engagement réaffirme l’importance stratégique de la SNCI dans le paysage économique actuel.

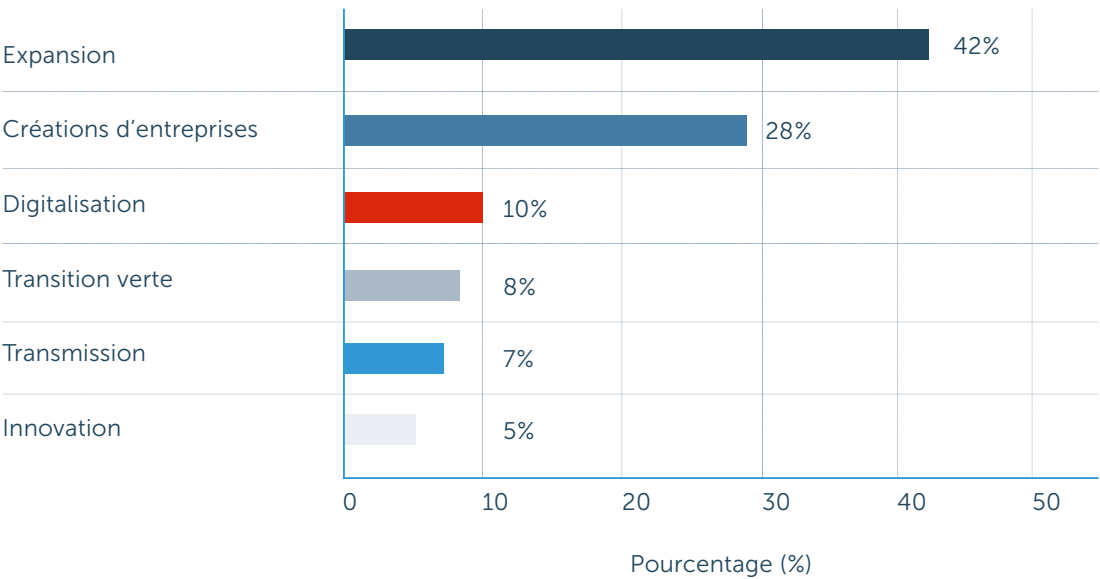


2025 PAR SECTEUR EN EUROS

	Artisanat	Commerce	Horeca	Industrie
Montants alloués	22.895.209	7.105.411	5.509.723	2.946.556
Investissements (éligible)	64.848.615	21.886.218	17.601.508	20.600.000
% SNCI par rapport Investissement	35%	32%	31%	14%



» Graphique 9 :
Types de projets



Le présent chapitre présente plus en détail certaines des participations détenues par la SNCI. Les informations fournies ci-après reflètent la situation au 31 décembre 2025 sur base d'informations accessibles au grand public. Elles n'engagent pas la responsabilité de la SNCI.

LES PRINCIPALES PARTICIPATIONS



DE LA SNCI

Luxembourg Future Fund 1 et 2

LUXEMBOURG
FUTURE
FUND



<https://www.eif.org/equity-products/all/lff-1>

<https://www.eif.org/equity-products/all/lff-2>

LUXEMBOURG FUTURE FUND 1 (LFF) | ACCESS TO FINANCE | LUXEMBOURG

La Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) ont constitué le Luxembourg Future Fund (LFF 1) en 2015. La taille du fonds s'élève à un montant global de quelque 150 millions d'euros dont 30 millions d'euros d'engagement du FEI et 120 millions d'euros de la SNCI.

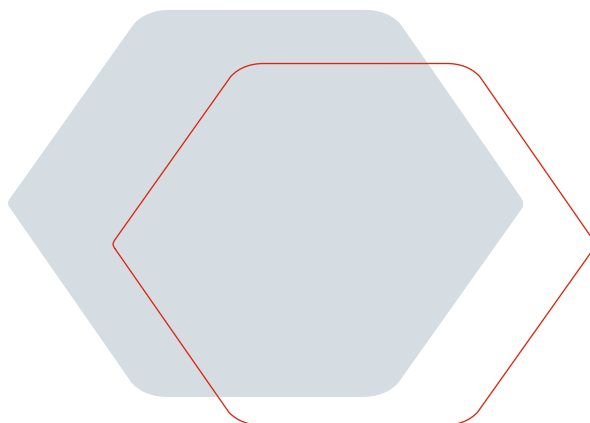
Le LFF 1 est organisé en deux sous-fonds, dont les engagements sont les suivants :

- » Quelque 66 millions d'euros sont dédiés au Luxembourg Future Fund – sous-fonds « VC fonds de fonds » ;
- » 84 millions d'euros sont dédiés au Luxembourg Future Fund – sous-fonds « fonds de Co-investissements ».

Les entreprises investies sont sélectionnées sur la base de deux critères clés cumulatifs que sont la rentabilité financière et les retombées pour l'économie luxembourgeoise. Les entreprises soutenues sont actives dans les secteurs technologiques variés (ICT, cleantech et autres).

La période d'investissement du LFF 1 est venue à échéance en octobre 2022.

Le LFF 1 réalise des investissements directs (via son activité de co-investissements) et indirects (via son activité de fonds de fonds) dans des PME innovantes dans les secteurs technologiques, en phase de démarrage ou de croissance.



INVESTISSEMENTS LFF 1 :
FONDS:

- » Fabric Ventures Fund 2021 SCSp
- » GP Bullhound Fund V SCSp
- » Middlegame Ventures Fund I SCSp
- » Paladin European Cyber Fund SCSp-SIF

CO-
INVESTISSEMENTS :

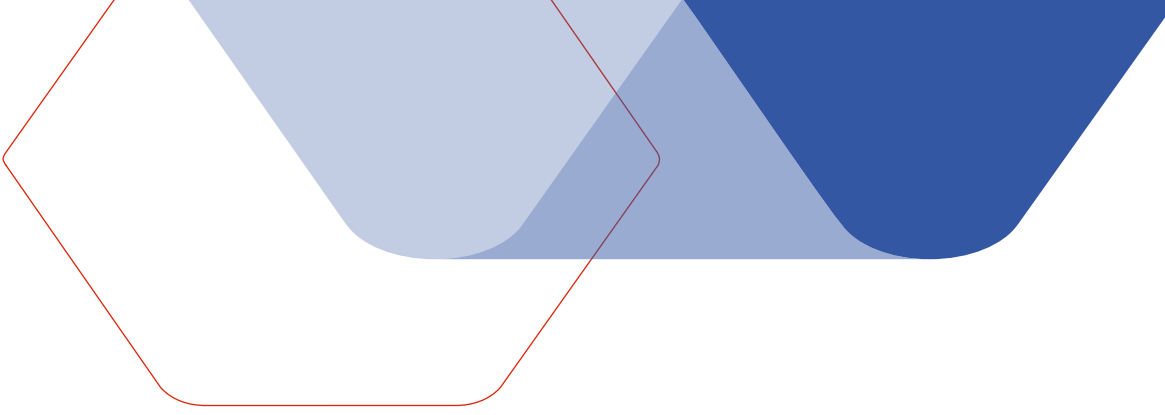
- » ClearSpace Holding SA via a special purpose vehicle alongside OTB Fund II
- » CrossLend GmbH via a special purpose vehicle alongside Lakestar II LP
- » Cyberhedge Europe SARL via a special purpose vehicle alongside Paladin European Cyber Fund SCSp-SIF
- » Iceye Oy via a special purpose vehicle alongside OTB Fund Cooperatief U.A.
- » LendInvest PLC via a special purpose vehicle alongside GP Bullhound Fund IV
- » Northstar Earth & Space Inc., via a special purpose vehicle Telesystem
- » Pagantis UK Limited (Auparavant Digital Origin Technology a) via a special purpose vehicle alongside Prime Ventures IV
- » Solaris SE (auparavant solarisBank AG) via a special purpose vehicle alongside Lakestar II LP
- » Spire Global, Inc. via a special purpose vehicle alongside RRE Leaders Fund

**INVESTISSEMENTS LFF 2 :
FONDS:**

- » 33N Cybersecurity and Infrastructure Software Fund, FCRE
- » GP Bullhound Fund VI SCSp
- » Karista Fund V SLP
- » M80 Fund II CommV / SCSp
- » MiddleGame Ventures Series A Fund II SCSp
- » Shift4Good Fund I SLP
- » Vives Inter-University Fund SA

**CO
-INVESTISSEMENTS:**

- » Hydrosat Inc. via a special purpose vehicle alongside OTB Fund Cooperatief U.A.
- » Lyten Inc. via a special purpose vehicle alongside Prime Movers Labs
- » Space Cargo Unlimited via a special purpose vehicle alongside Expansion VC
- » Teraki GmBH via a special purpose vehicle alongside Shift4Good Fund I SLP



<https://www.eif.org/equity-products/all/lff-2>

Luxembourg Future Fund 2 | Access to finance | Luxembourg

En 2022, la Banque a mis en place, sur la base d'un contrat fiduciaire, le Luxembourg Future Fund successeur (LFF 2), pour lequel l'engagement financier de la SNCI s'élève à 160 millions d'euros. Il est complété par 40 millions venant du FEI, en tant que manager du LFF 2. Les propositions d'investissement sont sélectionnées et préparées en toute indépendance par le FEI.

La stratégie d'investissement du fonds successeur est plus large, de sorte à englober également les entreprises industrielles et de service plus matures qui cherchent à se développer par l'innovation (au sens large, y compris les entreprises plus traditionnelles) et les fonds de type dette et/ou capital accompagnant leur développement. De plus, outre les entreprises et fonds non encore établis au Luxembourg, il est également prévu de financer celles et ceux qui le sont déjà.

À propos du FEI :

www.eif.org

La principale mission du Fonds européen d'investissement (FEI) est de soutenir les micro-, petites et moyennes entreprises européennes en leur facilitant l'accès au financement. Le FEI conçoit et met en œuvre des opérations de capital-risque et de capital de croissance ainsi que des instruments de garantie et de microfinance ciblant spécifiquement ce segment du marché.

Son rôle consiste donc à contribuer à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de soutien à l'innovation, à la recherche et au développement, à l'esprit d'entreprise, à la croissance et à l'emploi. Avec des investissements dans plusieurs centaines de fonds, le FEI est un acteur de premier plan dans le capital-risque européen en raison de l'ampleur et de la portée de ses investissements, notamment dans la haute technologie et le capital-risque de départ.

Orbital Ventures S.C.A. SICAV-RAIF



<https://promusventures.com>

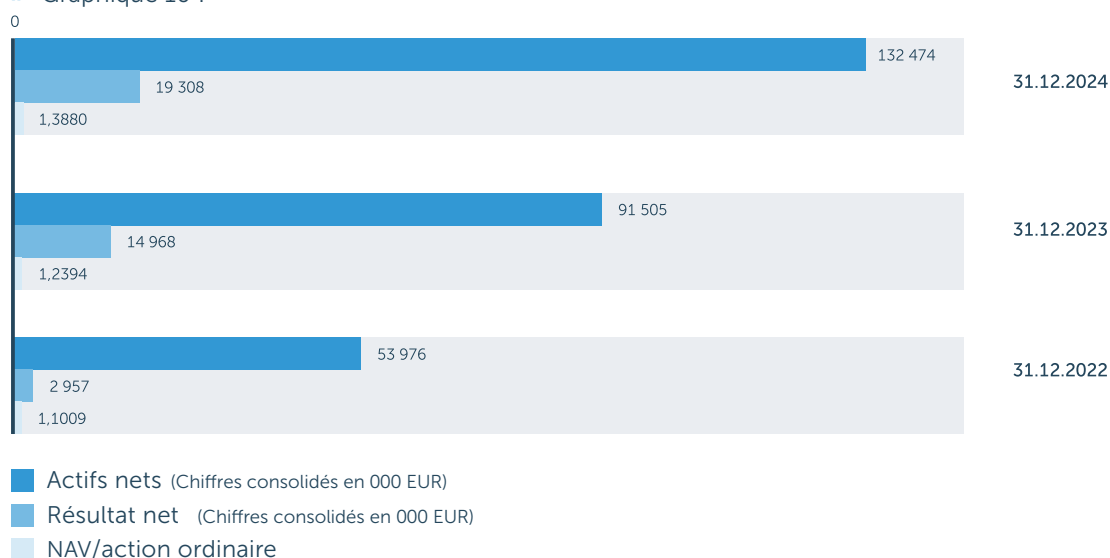
La SNCI a décidé d'investir en 2020 aux côtés d'investisseurs publics et privés (institutionnels et corporates) dans Orbital Ventures S.C.A. SICAV-RAIF (société d'investissement à capital variable – Fonds d'investissement alternatif réservé), un fonds d'investissement luxembourgeois axé sur des sociétés actives dans le domaine de l'espace. Le montant souscrit lors de ce premier closing a atteint 70 millions d'euros d'engagements, desquels la SNCI a pris

10 millions d'euros. Le fonds a réalisé son closing final en 2021 à quelque 120 millions d'euros, et la SNCI a dans ce cadre augmenté son engagement à 18 millions d'euros.

Le fonds se concentre sur des entreprises en phase de croissance, mais également d'amorçage, développant des produits, services ou technologies innovants sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur spatial, avec une priorité sur

les entreprises générant déjà des revenus ou en présentant la capacité à court terme. Des critères non financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font également partie du cadre de sa stratégie d'investissement. Orbital Ventures General Partner S.à.r.l. est le General Partner du fonds, et RSM Fund Management Luxembourg S.A. son Alternative Investment Fund Manager (AIFM).

» Graphique 10 :



- » All.Space Networks Limited (anciennement Isotropic Systems LTD) (UK), produisant les premiers terminaux satellites multifaisceaux et à large bande passante mondiaux, soutenant la croissance de l'industrie satellitaire ;
- » Capra Robotics (DK) crée des robots mobiles autonomes (Autonomous Mobile Robots (AMRs)) qui assistent les personnes dans divers secteurs d'activités, tels que la logistique, l'inspection et la maintenance. Sa plateforme s'adapte aux environnements intérieurs et extérieurs et permet d'automatiser des tâches telles que la manutention, le contrôle des périmètres et l'entretien des villes ;
- » Ellipsis Earth Intelligence B.V. (NL), qui construit une plateforme de données permettant de partager des informations géospatiales ;
- » Encube Technologies (SE) utilise l'automatisation et l'IA dans son logiciel d'ingénierie permettant d'améliorer la productivité des équipes de développement de produits manufacturés, de la conception à l'industrialisation ;
- » Fernride GmbH (DE), fournisseur de technologie-en-tant-que-service de logistique sans conducteur télécommandée et entièrement automatisée ;
- » Jua.ai AG (CH), qui construit le premier jumeau numérique du monde capable de modéliser l'intégralité de l'atmosphère et tous ses paramètres (y compris la météo) dans une grille de 250x250m ;
- » Lunar Outpost EU (LU), qui développe des technologies et des produits avec des cas d'utilisation dans l'espace et sur terre (exemples plateforme de capteurs environnementaux / rovers lunaires) ;
- » Lunasonde, Inc (USA), qui travaille sur une nouvelle technologie d'observation de la terre et de détection utilisant le radar via une constellation de satellites LEO qu'elle prévoit de construire ;
- » Mangata Networks LLC (USA), une société de télécommunications par satellite qui prévoit de construire une constellation de satellites de communication de grande capacité pour fournir une connectivité à large bande à n'importe quel point de la surface de la Terre ;
- » Mytra, Inc (USA), est une plateforme RaaS (robotique-en-tant-que-service) qui permet d'automatiser la logistique de stockage, d'augmenter la productivité industrielle en solutionnant des problèmes d'automatisation des flux de matériaux et de coûts de main-d'œuvre élevés ;
- » Recycleye Ltd (UK), qui utilise l'intelligence artificielle et les robots pour automatiser et accélérer le processus de gestion des déchets ;
- » Robco GmbH (DE), qui offre une solution d'automatisation de bout en bout pour les PME industrielles ;
- » Samp (FR) est une entreprise de deep tech qui accélère la transformation et la décarbonisation des sites industriels grâce à un jumeau numérique créé à partir de données de terrain, permettant d'optimiser la gestion des infrastructures industrielles ;
- » SatSure Analytics India Private Ltd, (India) a mis au point une série de logiciels d'entreprise qui exploitent l'imagerie satellitaire. Les données sont utilisées dans différents domaines, tels que les services financiers, l'assurance et l'infrastructure ;
- » SeerAI, Inc. (USA), qui développe des produits d'analyse et une plateforme de produits-analytiques-en-tant-que-service qui permettra aux clients de générer des informations uniques et exploitables à partir de la fusion de sources de données publiques et privées, en particulier de données géospatiales ;
- » The Exploration Company GmbH (DE), qui cherche à démocratiser l'accès à l'espace pour les entreprises non spatiales grâce à la prochaine génération de vaisseaux spatiaux ;
- » Uplift360 (LU) est une entreprise qui développe une technologie chimique pour recycler des matériaux avancés dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense ;
- » Vayu Robotics (US) est un spin-out de Vicarious qui développe des technologies de pointe en matière de détection automobile, de véhicules autonomes et de robotique ;
- » Vicarious FPC, Inc. (USA), qui propose la robotique-en-tant-que-service en utilisant des logiciels avancés pour automatiser les opérations et fournir aux clients l'accès à des solutions d'automatisation flexibles ;
- » Wakeo S.A.S. (FR), s'attaquant aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement internationale avec une visibilité multimodale en temps réel, des analyses avancées et un suivi des émissions environnementales.

SES offre des capacités de transmission par satellite et des services satellitaires aux médias, aux administrations publiques et aux entreprises.

Avec un total de quelque 120 satellites au 31.12.2025, dont 90 en orbite géostationnaire et 30 en orbite terrestre moyenne, SES représente la première plateforme de distribution de services satellitaires au monde et est le leader mondial dans le domaine des solutions de communication par satellite.

Ainsi, les satellites opérés par SES diffusent plus de 10.900 chaînes de télévision vers 700 millions de foyers, soit 2,3 milliards de personnes, dans le monde entier. SES dessert une clientèle diversifiée d'entreprises à l'échelle mondiale, et fournit des services aux administrations publiques de divers pays. A la fin 2025, les revenus de SES se répartissent entre l'activité média, représentant 37% du chiffre d'affaires, et l'activité réseau, qui sert des clients gouvernementaux ainsi que des clients des secteurs maritime et de l'aviation. Par

ses services de mobilité SES assure la couverture d'une très large partie du trafic maritime et aéronautique mondial.

Le groupe offre des solutions de connectivité par satellite déployables dans les services Cloud et avec la technologie 5G.

SES détient également des participations stratégiques dans plusieurs opérateurs satellitaires régionaux et opérateurs spécialisés dont, YahLive au Moyen-Orient, QuetzSat au Mexique, WAPS en Afrique de l'ouest et GovSat au Luxembourg.

L'acquisition d'Intelsat, annoncée en 2024, a été finalisée en 2025, créant ainsi un acteur majeur de la connectivité multi-orbite et multi-bande à grande échelle, avec des propositions de valeur plus fortes et différenciées pour leurs clients.

En 2025 et en ligne avec son calendrier de lancement, SES a lancé 2 satellites O3b mPOWER, portant le nombre total de satellites O3b mPOWER

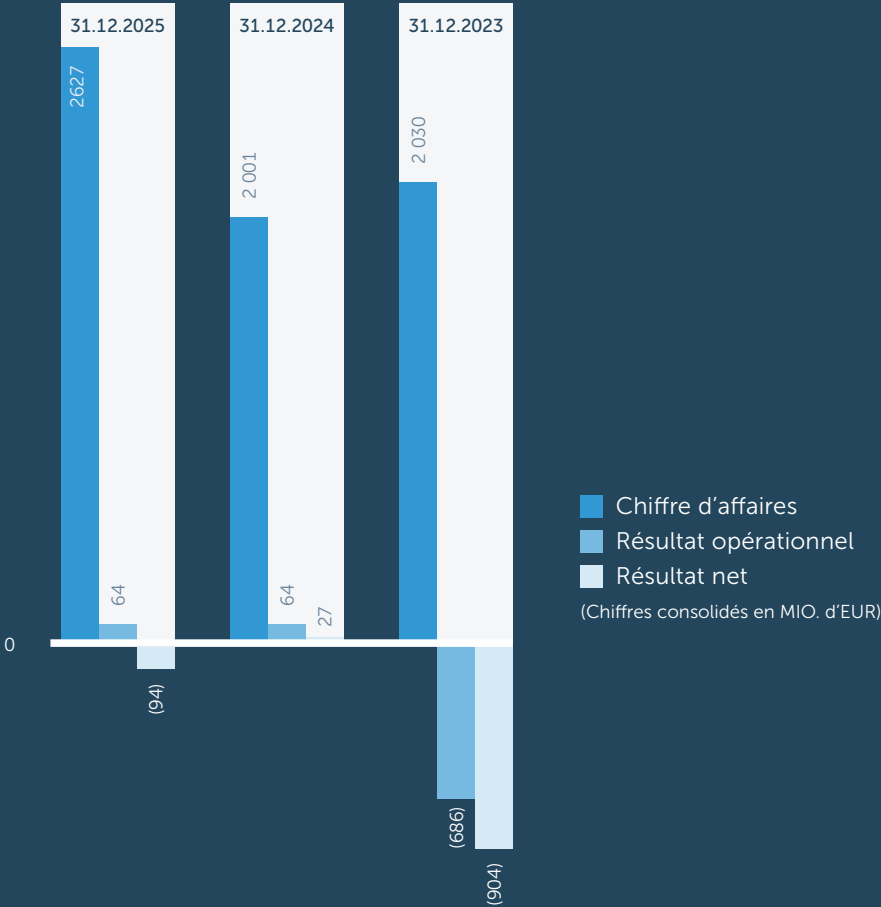
en orbite à 10 au 31 décembre 2025.

La SNCI est un des actionnaires fondateurs de SES. Par ailleurs, SES est un membre fondateur du consortium SpaceRISE, retenu pour déployer IRIS². Cette initiative phare de l'Union européenne, structurée en partenariat public-privé, vise à garantir une connectivité sécurisée et résiliente aux institutions, aux États membres et aux acteurs commerciaux européens. Au 31.12.2025, elle détient 56.699.076 actions de la catégorie B dans SES S.A., représentant 10,88% des droits de vote et 5,09% des droits économiques ainsi que 7.084.775 titres FDR représentant 1,59% des droits économiques.

Les FDR de SES sont cotés sur Euronext Paris et à la Bourse de Luxembourg.

Au 31 décembre 2025, le groupe SES occupe 3.761 personnes (équivalents temps plein) dont 658 sur le site luxembourgeois de Betzdorf.

» Graphique 11 :



Cargolux Airlines International S.A



www.cargolux.com

Cargolux a commencé ses activités en 1970 en opérant avec un seul Canadair CL-44. Au fil du temps, la flotte s'est constamment développée et a été modernisée régulièrement. En 2005, Cargolux a opté pour le Boeing 747-8F, puis, en 2022, pour le Boeing 777-8F, en vue du remplacement des avions du type 747-400F. Le groupe Cargolux exploite une flotte de 30 avions de type Boeing 747-400 et 747-8, spécialement conçus pour le transport de marchandises. Depuis le 1^{er} semestre 2009, Cargolux exploite à l'aéroport de Luxembourg son nouveau hangar « state of the art » d'une surface totale de 25.600m²

qui abrite tous les services liés à la maintenance. Il permet d'héberger simultanément deux avions de n'importe quel type existant à ce jour, y compris l'Airbus A380-900 et le Boeing 747-8.

En 2014, HNCA a rejoint le capital de Cargolux en tant qu'actionnaire stratégique en acquérant une participation de 35%.

En 2018, la SNCI a participé à la création de Master LeaseCo S.A. qui a acquis, via deux filiales, deux avions de Cargolux pour les louer ensuite à nouveau à Cargolux. Cette transaction s'inscrit dans un ensemble de

mesures prises pour soutenir la compétitivité de la société. L'actionnariat de Master LeaseCo S.A. est identique à celui de Cargolux Airlines International S.A.

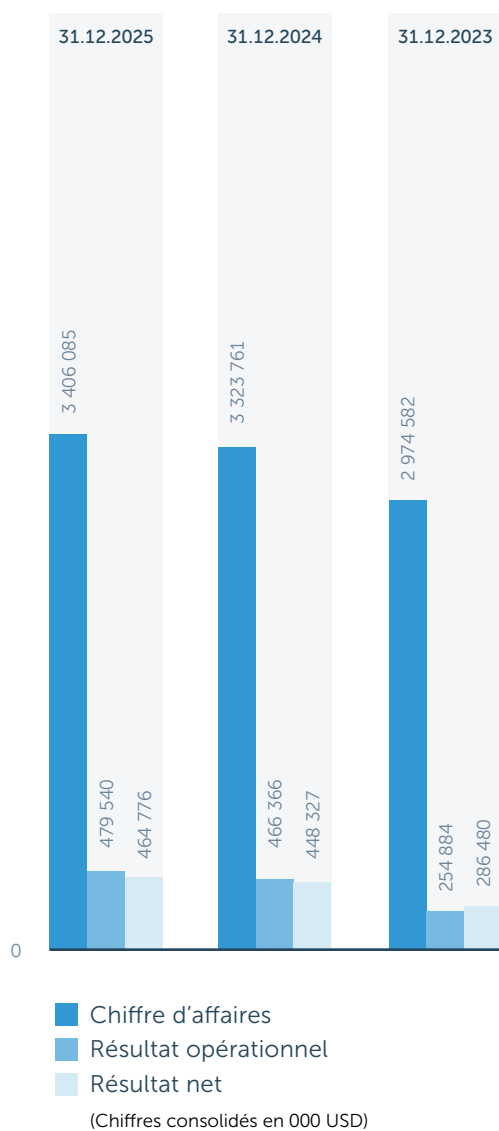
Au 31.12.2025, la SNCI détient 2.233.766 actions représentant 10,67% du capital de Cargolux Airlines International S.A.

En 2025, en moyenne, Cargolux a employé un total de 4.000 personnes au niveau mondial dont, au 31 décembre 2025, quelque 3.283 basées au quartier général de Cargolux à Luxembourg.





» Graphique 12 :



Encevo S.A.



www.encevo.eu

ENCEVO S.A. est issue de la fusion des deux sociétés de distribution d'énergie luxembourgeoises, CEGEDEL S.A. et SOTEG S.A., et de la société allemande Saar Ferngas AG. CEGEDEL S.A. distribuait près de 70% de l'électricité consommée au Luxembourg et SOTEG S.A. était le premier distributeur de gaz naturel au Luxembourg. Saar Ferngas AG était la principale société de distribution de gaz dans la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Cette fusion a été initiée dans un but de renforcement des positions compétitives et ce par l'extension des offres d'électricité et de gaz naturel ainsi que par le développement commun de nouveaux projets d'énergies renouvelables.

Le 23 janvier 2009, la SNCI a apporté sa participation de 11,89% dans CEGEDEL S.A. à SOTEG S.A. (dont elle détenait déjà 10%), s'associant ainsi aux autres actionnaires principaux. Après une offre publique obligatoire sur le solde des actions CEGEDEL, le nouveau

groupe a été officiellement constitué le 1^{er} juillet 2009 sous le nom d'ENOVOS INTERNATIONAL S.A. (renommé ENCEVO S.A. fin 2016).

Initialement structuré autour de ses filiales luxembourgeoises Enovos (fournisseur) et Creos (gestionnaire de réseau), le groupe a étendu son champ d'action début 2019. Ses activités de services techniques, de production décentralisée et d'efficacité énergétique ont été regroupées sous Teseos Luxembourg S.A., permettant au groupe de couvrir l'intégralité de la chaîne de valeur énergétique. En parallèle, ENCEVO DEUTSCHLAND GmbH assure le déploiement des activités en Allemagne.

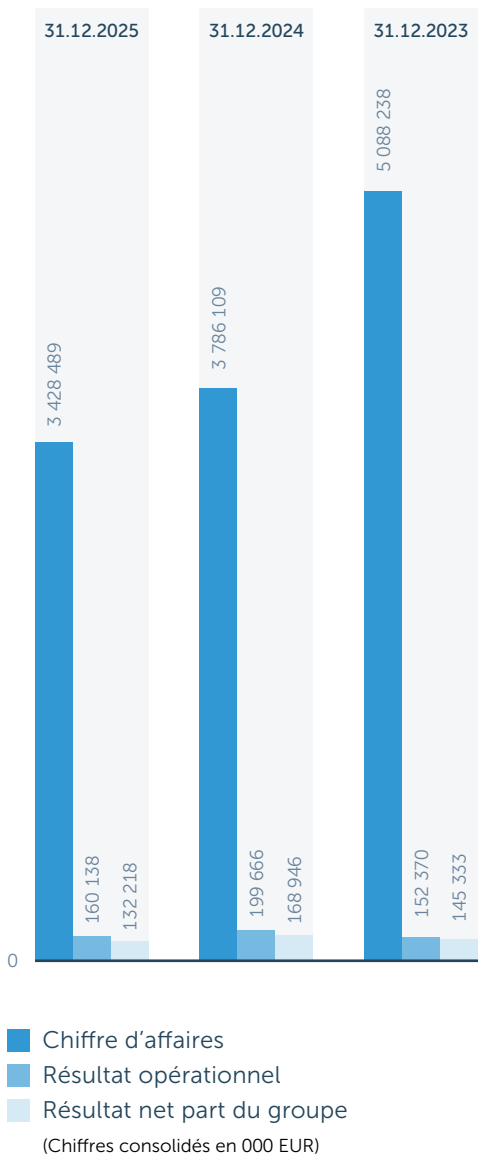
L'actionnariat a connu des évolutions majeures : l'entrée de la Ville de Luxembourg en 2011, puis le rachat en 2016 des parts de RWE et E.ON (28,36%) par l'État, la SNCI, la Ville de Luxembourg, Ardian et la BCEE. Cette opération stratégique a permis de garantir

une majorité publique au sein d'une infrastructure jugée clé pour le pays. Enfin, en 2018, POST Luxembourg a repris la participation d'Engie, tandis que China Southern Power Grid a acquis 24,92% des parts détenues par Ardian. Le groupe ENCEVO a employé en moyenne en 3 124 collaborateurs en 2025.

Au 31.12.2025, la SNCI détient 14,2% du capital et des droits de vote d'ENCEVO S.A. qui n'est pas cotée.



» Graphique 13 :



SISTO

Armaturen S.A.



www.sisto-aseptic.com

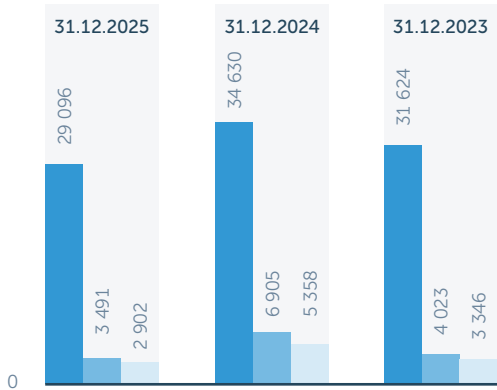
SISTO Armaturen S.A. (« SISTO ») est spécialisée dans la production de vannes à membrane et d'actionneurs, en fonte et en acier inoxydable. Ces produits sont utilisés dans l'équipement d'immeubles ou d'installations industrielles les plus variés. Ainsi, ils se retrouvent entre autres dans les installations de l'industrie alimentaire, pharmaceutique, nucléaire ou encore de la biotechnologie et plus particulièrement dans les applications et les processus d'automatisation et les technologies de procédés.

Le capital social de SISTO s'élève à 6.000.000 euros. La SNCI détient une participation de 47,15%, le solde étant détenu par le groupe industriel allemand KSB SE & Co. KGaA (anciennement KSB AG) établi à Frankenthal en Rhénanie-Palatinat, qui est spécialisé dans la construction de pompes et de robinetterie.

En moyenne en 2025, SISTO occupait 177 personnes sur son site industriel et administratif dans la zone industrielle à Echternach, adapté à ses besoins et doté d'un atelier

de production moderne ainsi que de surfaces de bureau techniques et administratives. Au cours des dernières années, SISTO a continué ses efforts de modernisation de son outil de production. En 2022, SISTO a entamé les travaux d'agrandissement de l'atelier de fabrication existant. Enfin, SISTO a inauguré son nouveau centre technique fin février 2023. Celui-ci est doté d'équipements de démonstration pour la clientèle, et pour les activités de R&D. Il comporte en outre des surfaces de bureau supplémentaires.

» Graphique 14 :



■ Chiffre d'affaires ■ Résultat opérationnel ■ Résultat net (Chiffres consolidés en 000 EUR)

Luxcontrol S.A.



www.luxcontrol.com

Luxcontrol a été créée en 1978, lors de la restructuration de la sidérurgie luxembourgeoise, comme laboratoire d'analyse et d'essais sous le nom de Laborlux. En 1992, le TÜV Rheinland a rejoint l'actionnariat à hauteur de 56% et le nom de Laborlux a été changé en Luxcontrol. Le solde de l'actionnariat est détenu par ArcelorMittal et par la SNCI à hauteur de 22% chacun.

Luxcontrol est active dans le domaine de la gestion et de la maîtrise des risques liés

à la Qualité, la Sécurité et l'Environnement.

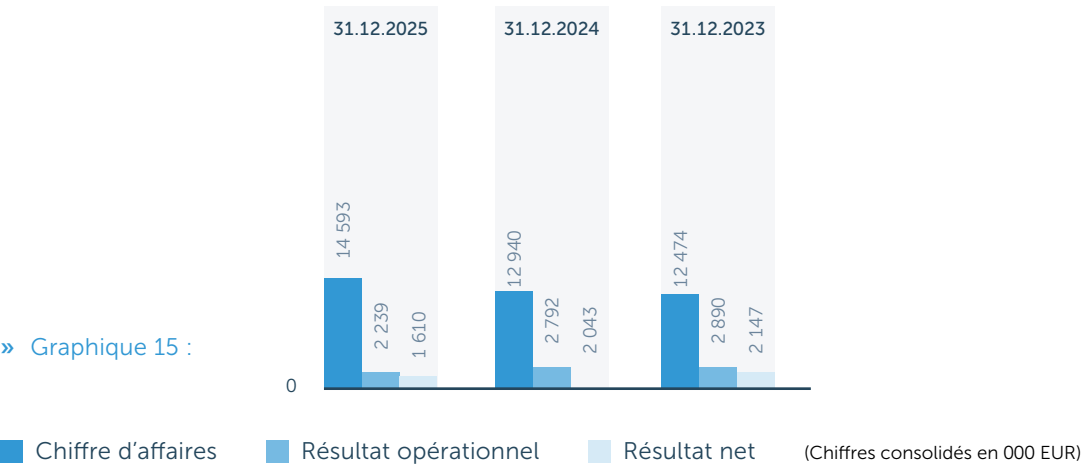
Ses clients proviennent tant de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, des services que du secteur public.

Luxcontrol a progressivement développé des prestations spécifiques pour la protection de l'environnement et des ressources naturelles, la sécurité et la santé au travail ainsi que pour la qualité des produits et des services. Au fil du temps,

Luxcontrol a aussi élargi sa présence géographique en créant des filiales/succursales à l'étranger, au Japon, en Chine, en Turquie, aux Etats-Unis et en France.

Fin 2025, Luxcontrol occupait 269 personnes dont 249 au Luxembourg.

» Graphique 15 :



La société anonyme Luxtrust a été constituée avec un capital social de 4.500.000 euros en date du 18 novembre 2005 par l'Etat luxembourgeois, la SNCI et plusieurs acteurs des secteurs privé et public parmi lesquels on retrouve POST Luxembourg, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, la BGL BNP Paribas, la Banque Internationale à Luxembourg et la Chambre de Commerce.

L'objet de Luxtrust S.A. est la mise en place et l'exploitation d'une plate-forme de certification électronique qui permet d'assurer un haut niveau de sécurité et de confidentialité aux échanges électroniques et de promouvoir ainsi le développement des activités en matière d'E-Banking, d'E-Business et d'E-Government auprès de tous les acteurs économiques. Luxtrust S.A. est présente en France depuis 2019 (filiales), en Belgique depuis 2020

(succursale), et à Monaco depuis 2022 (filiales).

Suite à une restructuration du capital de Luxtrust S.A. en 2012 et à plusieurs augmentations de capital qui se sont succédées depuis 2010, dont la dernière au premier trimestre 2017, le capital social s'élevait à 6.207.777 euros au 31.12.2017 dont la SNCI détenait 1.050.799 actions, représentant 16,93% du capital.

Au courant de l'année 2018, les actionnaires de Luxtrust S.A. ont accédé à la proposition d'un partenariat stratégique avec le groupe Italien Tinexta S.p.A. qui, par l'intermédiaire de sa filiale InfoCert S.p.A., est entré dans le capital de Luxtrust S.A. à hauteur de 50% pour créer de par cette joint-venture une grande autorité de certification européenne. Les actionnaires luxembourgeois, quant à eux, ont décidé dans le cadre de cette opération de

joint-venture de regrouper leurs participations respectives dans Luxtrust S.A. dans une société de tête, Luxtrust Development qui elle détient 50% du capital de Luxtrust S.A.

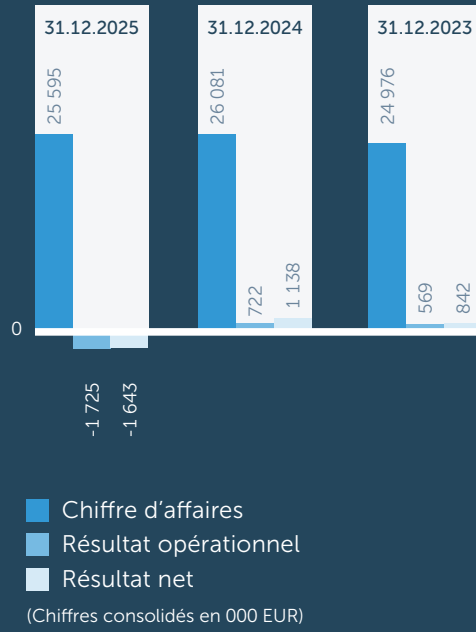
À noter que POST Luxembourg a repris les actions d'InfoCert S.p.A. en décembre 2020.

Les deux co-actionnaires Luxtrust Development et POST Luxembourg ont procédé à une augmentation de capital de 6.600.000 euros dans Luxtrust S.A. en décembre 2021, portant le capital social à 19.015.554 euros.

Au 31.12.2025 la SNCI détient 16,93% du capital de Luxtrust Development et donc indirectement 8,46% dans Luxtrust S.A.

En moyenne en 2025, Luxtrust S.A. occupait 112 personnes (équivalent temps plein).

» Graphique 16 :



Les participations de la SNCI

Tableau synoptique

Au 31 décembre 2025, les participations de la SNCI inscrites au bilan se décomposent comme suit (Pour plus de détails sur certaines participations, cf. aussi partie « 3.1 les principales participations de la SNCI »).

Dénomination sociale	Forme	Siège social	Taux de détention SNCI – Droits de vote ¹	Autres actionnaires	Droits de vote ¹
ADVENT LIFE SCIENCES FUND I LP	L.P.	Londres, UK	20,68% ²	Fonds Européen d'Investissement	15,43% ²
ArcelorMittal ³	S.A.	Luxembourg	1,09% ⁷	État Luxembourgeois	1,52% ⁷
				Actionnaires importants	39,81% ⁷
				Flottant (sans la SNCI et l'Etat)	44,14% ⁷
Cargolux Airlines International S.A.	S.A.	Sandweiler	10,67%	LUXAIR S.A.	35,10%
				HNCA (Luxembourg) S.à r.l.	35,00%
				BCEE	10,91%
				État Luxembourgeois	8,32%
Digital Tech Fund S.C.A. SICAR Sub-Fund 1 – Class B1 Shares	S.C.A. SICAR	Luxembourg	14,76%	État Luxembourgeois	24,59%
				Autres actionnaires	-
Digital Tech Fund S.C.A. SICAR Sub-Fund 1 – Class B2 Shares	S.C.A. SICAR	Luxembourg	14,76%	⁴	-
Digital Tech Fund S.C.A. SICAR Sub-Fund 2	S.C.A. SICAR	Luxembourg	12,23%	État Luxembourgeois	20,72%
				Autres actionnaires	-

Dénomination sociale	Forme	Siège social	Taux de détention SNCI – Droits de vote ¹	Autres actionnaires	Droits de vote ¹
ENCEVO S.A.	S.A.	Esch-sur-Alzette	14,20%	État Luxembourgeois	28,00%
				China Southern Power Grid International (Luxembourg) Co. LTD. S.à r.l.	24,92%
				Administration Communale de la Ville De Luxembourg	15,61%
				BCEE	12,00%
				POST Luxembourg	5,27%
EUREFI	S.A.	Longwy, France	7,42%	Équipe de gestion	-
				IDELUX Développement s.c.r.l / SOGEPARLUX S.A.	-
				FPMEI / FFI	-
				BCEE	-
				ETHIAS S.A.	-
				Wallonie Entreprendre S.A.	-
				Autres	-
EUROBETON HOLDING S.A.	S.A.	Contern	34,50%	LBO Investments S.A.	65,50%
FIELD SICAR S.C.A., en liquidation volontaire	S.C.A.	Pétange	14,33%	FCIR	-
				BCEE	-
				BIP Investment Partners S.A.	-
				CEGEE	-
				Autres	-
Lux Development S.A.	S.A.	Luxembourg	1,75%	État Luxembourgeois	98,25%
LUXCONTROL S.A.	S.A.	Esch-sur-Alzette	22,00%	TÜV International GmbH	56,00%
				ArcelorMittal Luxembourg S.A.	22,00%

Dénomination sociale	Forme	Siège social	Taux de détention SNCI – Droits de vote ¹	Autres actionnaires	Droits de vote ¹
Luxembourg Future Fund	S.A. SICAV FIS	Luxembourg			
Sous-fonds Co-Investissements			80,00%	Fonds Européen d'Investissement	20,00%
Participations détenues : » CrossLend GmbH, G.m.b.H, Berlin, Allemagne (Exited) » Cyberhedge Europe SARL, S.à.r.l, Luxembourg, Luxembourg » Iceye Oy, Limited Company, Espoo, Finlande » LendInvest PLC, Londres, UK » Pagantis Uk Limited (auparavant Digital Origin Technology Limited), Private limited company, Londres, UK » Solaris SE (auparavant solarisBank AG), SE, Berlin, Allemagne » Spire Global, Inc., San Francisco, USA » Northstar Earth & Space Inc., Montréal, Canada » ClearSpace Holding SA, Luxembourg, Luxembourg					
Sous-fonds VC Fond de fonds			80,00%	Fonds Européen d'Investissement	20,00%
Participations détenues : » Paladin European Cyber Fund, SCSp-SIF, Luxembourg, Luxembourg » MiddleGame Ventures Fund I, SCSp, Bertrange, Luxembourg » Fabric Ventures Fund 2021 SCSp, Luxembourg, Luxembourg » GP Bullhound Fund V SCSp, Luxembourg, Luxembourg					
Luxembourg Future Fund 2	N/A	N/A	100,00%		
Activité de co-investissements Participations détenues : » Lyten Inc, San José, USA » Hydrosat Inc, Luxembourg, Luxembourg » Teraki GmbH, Berlin, Germany » Space Cargo Unlimited, SAS, Foetz, Luxembourg Activité de fonds de fonds Participations détenues : » 33N Cybersecurity and Infrastructure Software Fund, FCRE, Porto, Portugal » GP Bulhound Fund VI SCSp, Luxembourg, Luxembourg » Karista Fund V SLP, Paris, France » M80 Fund II CommV / SCSp, Bruxelles, Belgique » MiddleGame Ventures Series A Fund II, SCSp, Bertrange, Luxembourg » Shift4Good Fund I SLP, Paris, France » Vives Inter-University Fund, SA, Louvain-la-Neuve, Belgique					
Luxtrust Development	S.A.	Luxembourg	16,93%	État Luxembourgeois	38,58%
				BCEE	-
				BGL BNP Paribas S.A.	-

Dénomination sociale	Forme	Siège social	Taux de détention SNCI – Droits de vote ¹	Autres actionnaires	Droits de vote ¹
				POST Luxembourg	-
				BIL S.A.	-
				BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.	-
				Autres	-
Master LeaseCo S.A.	S.A.	Strassen	10,67%	LUXAIR S.A.	35,10%
				HNCA (Luxembourg) S.à r.l.	35,00%
				BCEE	10,91%
				État Luxembourgeois	8,32%
NORTHSTAR EUROPE S.A. ⁵	S.A.	Luxembourg	17,00%	Northstar Trade Finance Inc.	66,00%
Orbital Ventures S.C.A., SICAV-RAIF	S.C.A., SICAV-FIAR	Luxembourg	15,20%	Office du Ducroire	17,00%
				Fonds Européen d'Investissement	-
				État Luxembourgeois	22,80%
				OHB SE	
				BCEE	-
				BGL BNP Paribas S.A.	-
				POST Capital S.A.	-
				SES S.A.	-
				BIL S.A.	-
				Orbital Ventures General Partner S.à r.l.	-
				Orbital Ventures Associates SCSp	-
				Autres	-
Paul Wurth Real Estate S.A.	S.A.	Luxembourg	18,84%	SMS Investments S.A.	59,19%
				BCEE	10,98%
				État Luxembourgeois	10,98%

Dénomination sociale	Forme	Siège social	Taux de détention SNCI – Droits de vote ¹	Autres actionnaires	Droits de vote ¹
Prolog Luxembourg S.A. ⁶	S.A.	Luxembourg	17,65%	BCEE	43,96%
				Banque Internationale à Luxembourg	19,90%
				Banque Raiffeisen	11%
				Banque de Luxembourg	7,5%
RTL Group S.A. ³	S.A.	Luxembourg	0,20%	Bertelsmann Capital Holding GmbH	76,57%
				Flottant	23,23%
SES	S.A.	Betzdorf		État Luxembourgeois – Actions de catégorie B	11,58%
Actions de catégorie B			10,88%	BCEE – Actions de catégorie B	10,88%
Actions de catégorie A (FdR) ³			1,59% ⁷	Actions nominatives	0,16%
				Flottant ⁸	66,51%
SISTO ARMATUREN S.A.	S.A.	Echternach	47,15%	KSB SE & Co. KGaA	52,85%
Technoport S.A.	S.A.	Esch-sur-Alzette	44,92%	État Luxembourgeois	55,08%

NOTES

1 La détention éventuelle d'actions propres par la participation n'a pas été considérée (pour autant que ne soit pas précisé autrement dans la suite du tableau).

2 Le taux de participation reflète l'ensemble des montants engagés.

3 Au niveau comptable, ces participations sont comptabilisées dans le poste "Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable".

4 Les actionnaires sont identiques à ceux de Digital Tech Fund S.C.A. SICAR sub-fund 1 class b1.

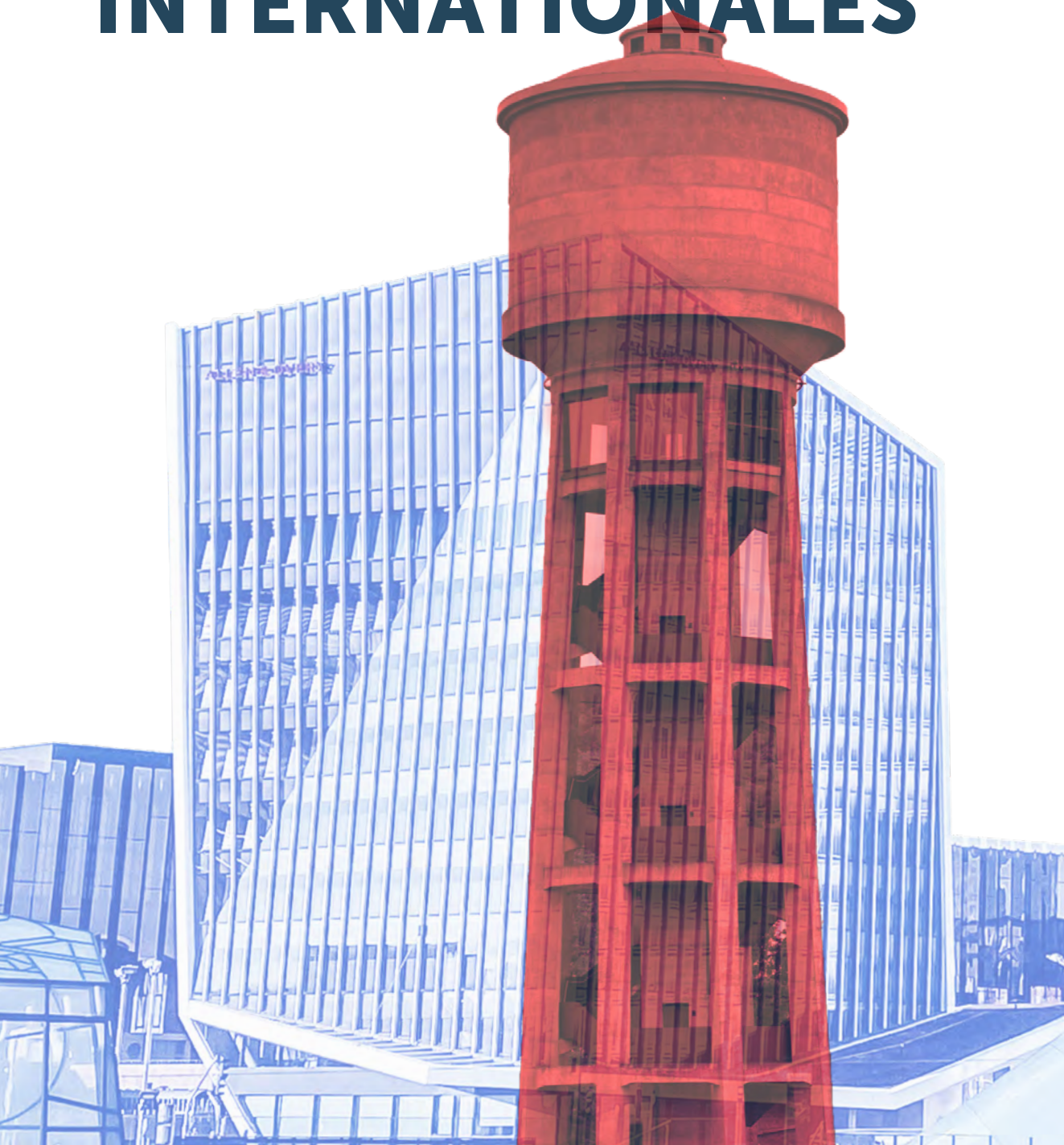
5 Dans le contexte d'un actionnaire défaillant, les droits de vote d'une partie des actions détenues par l'actionnaire majoritaire Northstar Trade Finance Inc, sont suspendus. Vu la défaillance dudit actionnaire majoritaire, détenu par de grandes banques canadiennes, une avance actionnaire a été décidée (non déboursée) par les actionnaires minoritaires afin de permettre à NORTHSTAR EUROPE S.A., le cas échéant et sous certaines conditions, de mener à bien la mise en liquidation ordonnée de ses activités telle qu'en cours depuis 2017.

6 Dans le contexte de crise du secteur de la construction, la Banque a pris une participation dans le capital de Prolog Luxembourg S.A., conjointement avec la Spuerkeess, la Bil, la Banque Raiffeisen et la Banque de Luxembourg. La SNCI détient 17,65% du capital de Prolog Luxembourg S.A. et participe dans la même mesure dans le financement par prêt de Prolog Luxembourg S.A.

7 Les droits économiques sont considérés.

8 Sont également incluses les actions de catégorie A (FdR) détenues par la SNCI, l'Etat Luxembourgeois et la BCEE.

RELATIONS **INTERNATIONALES**



RELATIONS

Accord de coopération « NEFI »

NEFI a été créée le 12 juillet 1999 à Bruxelles par sept institutions financières, parmi lesquelles la SNCI, qui se sont regroupées par la signature d'un accord de coopération sous une dénomination commune : « Network of European Financial Institutions (NEFI) » www.nefi.eu.

Le Réseau des institutions financières européennes pour les petites et moyennes entreprises se compose actuellement de 19 institutions financières issues de 18 États membres de l'Union européenne et du Royaume-Uni.

Ces institutions partagent une mission publique qui consiste à faciliter l'accès au financement des PME en leur offrant des services financiers et de l'expertise. Des missions similaires ont été assignées aux institutions membres de NEFI dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement, de l'infrastructure ou du développement régional.

Le but de l'accord est, de façon générale, de développer au sein de l'Union européenne la coopération dans le secteur des PME et, plus particulièrement, dans les domaines du conseil et du financement.

Le NEFI dispose de deux organes statutaires : la direction de

l'ensemble des partenaires constitue la Réunion de Haut Niveau (HLM), tandis que les spécialistes du financement des PME sont représentés au sein du Groupe de Travail Permanent (PWG), le principal organe de travail qui se réunit au moins quatre fois par an. Toutes les activités du NEFI sont soutenues par le Point de Contact à Bruxelles.

Au cours de l'année sous revue le PWG s'est réuni quatre fois ; ces groupes de travail ont été organisés en mars par Malta Development Bank (Valletta – Malta), Finvera (Helsinki-Finlande) en juin, par BPI France (Paris-France) en septembre et British Business Bank (Londres – Royaume-Uni) en décembre.

Pour plus d'information :
NEFI – Network of European
Financial
Institutions for SMEs: NEFI



Association Européenne des Investisseurs de Long Terme (ELTI : European Long-Term Investors)

La SNCI a rejoint l'ELTI en 2014. Les membres de l'ELTI sont généralement les banques de développement des Etats membres de l'Union Européenne. L'ELTI regroupe aussi quelques membres associés partageant les mêmes objectifs mais offrant des services divers.

L'ELTI a été créée en 2013 par 16 institutions financières européennes afin de promouvoir et d'attirer des investissements à long terme par :

- » Le renforcement de la coopération, également au

niveau opérationnel, entre institutions financières de l'Europe mais également avec des institutions de l'Union Européenne agissant en tant que financiers à long terme ;

- » L'information des institutions européennes sur le rôle que peuvent jouer ses membres en tant qu'institutions et agences pour le financement à long terme ;
- » L'information de ses membres sur des sujets en rapport avec l'Union Européenne ;
- » L'échange d'informations et d'expériences entre membres et d'autres organisations ayant

également pour objet la promotion du financement à long terme ;

- » Le développement de concepts de financement à long terme et la promotion de la recherche académique sur les investissements à long terme ;
- » La représentation, la promotion et la défense des intérêts communs de ses membres dans le domaine du financement à long terme. ;
- » Aujourd'hui, l'ELTI compte 21 membres, 9 membres associés et la Banque Européenne d'Investissement en tant qu'observateur.

Pour plus d'information :
Eltia – Home



ORGANISATION DE LA SNCI

Les collaborateurs de la SNCI

Vincent THURMES

Président

Eva KREMER

Directeur

Président du Comité de
Direction

Geneviève SCHLINK

Directeur Participations et
Stratégie
Membre du Comité de
Direction

Guy WOLLWERT

Directeur Crédits et Risques
Membre du Comité de
Direction

Eric OSCH

Directeur Administratif et
Financier
Membre du Comité de
Direction

Augustin BASCUAS

Chef du département Crédits

Claire BETTEMBOURG

Assistante de Direction

Julie BIRON-LATREILLE

Responsable opérations
courantes, département
Participations

Céline CAPPELLI

Conseillère de direction,
département Crédits

Maxime CASTERMANS

Conseiller entreprises,
département Crédits

Gaël COLLET

Coordinateur, département
TIC et Installations

Elodie DONJON

Conseillère de direction,
département Participations

Joé ENSCH

Accueil

Änder HAGEN

Conseiller entreprises,
département Crédits

Jordan HERTZ

Chef du département
Opérations et Comptabilité

Ariana HOZDIC

Assistante, département
Participations

Kevin LOUREIRO

Conseiller entreprises,
département Crédits

Arthur MOTTARD

Conseiller économique,
département Participations

Audrey MULLER

Gestionnaire comptable et
administrative, département
Opérations et Comptabilité

Nakita NEVES DA CRUZ

Support et entretien

Nicolas NIX

Responsable analyse,
département Participations

Alexey POPOV

Conseiller de Direction
Responsable Compliance

Bob SCHRANTZ

Conseiller économique,
département Participations

Désirée SIMON

Assistante de Direction

Nicole WELTER

Assistante du Président et de
Direction

Commissions crédits

Commission « Classes moyennes »

Gilles SCHOLTUS *Président*
Ministère de l'Économie

Augustin BASCUAS
Vice-Président, SNCI

Membres

Céline CAPPELLI
SNCI

Maxime CASTERMANS
SNCI

Virginia DA SILVA
Chambre de Commerce

Änder HAGEN
SNCI

Christian KREMER
Chambre des Métiers

Kevin LOUREIRO
SNCI

Philippe MAROLDT
Chambre des Métiers

Laurent SOLAZZI
Ministère de l'Économie

Christophe STEIN
Chambre de Commerce

Commission « Prêts de création – transmission »

Gilles SCHOLTUS *Président*
Ministère de l'Économie

Augustin BASCUAS
Vice-Président, SNCI

Membres

Céline CAPPELLI
SNCI

Maxime CASTERMANS
SNCI

Virginia DA SILVA
Chambre de Commerce

Änder HAGEN
SNCI

Kevin LOUREIRO
SNCI

Betty SANDT
Ministère des Finances

Christophe STEIN
Chambre de Commerce

Commission « Industrie »

Guy WOLLWERT
Président, SNCI

Augustin BASCUAS
Vice-Président, SNCI

» Membres

Stefano ARAUJO
OGB-L

Nicolas BASTIEN
CGFP

Ernest BOEVER
Ministère de l'Économie

Céline CAPPELLI
SNCI

Maxime CASTERMANS
SNCI

Sandra DENIS
Ministère des Finances

Robert FORNIERI
LCGB

Änder HAGEN
SNCI

Kevin LOUREIRO
SNCI

Alexey POPOV
SNCI

Grégory SAEUL
Ministère de l'Économie

Betty SANDT
Ministère des Finances

Georges SANTER
Fédération des Industriels

Aloyse SCHILTZ
Expert indépendant

COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

& RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ



snci

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE CRÉDIT ET
D'INVESTISSEMENT

